

UNIVERSITE DE MONCTON

SÉNAT ACADEMIQUE

Réunion du 20 août 1971

Sont présents: Me Adélarde Savoie
Père Maurice Chamard
M. Victor Ross
M. Helmut Schweiger
M. Robert Léger
Père Raymond Woodworth
Père Jean-Guy Lachance
M. Eugène Richard
Sr Ghislaine Cormier
Sr Huberte Richard
M. Jean Cadieux
M. Aldéo Renaud
Sr Auréa Cormier
M. Yvan Albert
M. Gérard Cormier
M. Léonard LeBlanc
Mme Marcelle Dumont
M. Rafaël Candela
M. Fernand Girouard
M. Léandre Bourque

Invités: M. Louis Comeau
M. Omer Blinn

Le Président, Me Adélarde Savoie, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes suivantes:

M. Louis Comeau, recteur du Collège Ste-Anne
M. Omer Blinn, adjoint au recteur du Collège Ste-Anne
Père Raymond Woodworth, représentant du Collège de Bathurst
Mme Marcelle Dumont, représentante de l'Ecole des Sciences Infirmières
M. Gérard Cormier, représentant de l'Ecole de Psychologie-Education.

1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 1971

Il est proposé par M. Léonard LeBlanc et appuyé par le Père Maurice Chamard que le procès-verbal de la réunion du 5 mars soit accepté, moyennant les amendements suivants:

A la page 3, Article 10.6 - Ajouter "Adopté"

A la page 3, Article 15.1 - 1) a) - Ajouter "s'il y a lieu" après (calculée après examens de reprise)

A la page 3, Article 16.3 - Ajouter "Adopté"

A la page 5, "Département de Géographie" - Ajouter "Adapté"

A la page 5, "Arts Visuels" - Ajouter, avant le dernier paragraphe: "Notez bien - Décision du Conseil des Gouverneurs". Adopté.

2 - ENTENTE ENTRE LE COLLEGE SAINTE-ANNE ET L'UNIVERSITE DE MONCTON

Le Secrétaire général présente la recommandation du Conseil Académique concernant la demande du Collège Sainte-Anne.

Voici le texte de cette recommandation (avec quelques modifications) :

"Le Conseil Académique recommande, après avoir revu une demande officielle du Collège Sainte-Anne de Church Point, N.-E., qu'on accepte en troisième année des Arts, Sciences et Commerce, les étudiants qui auraient complété deux années au Collège Sainte-Anne et suivi le programme tel qu'indiqué aux pages 19 et 20 (Arts) et aux pages 21, 22 23 (Sciences) de l'annuaire du Collège. Pour le programme des deux premières années de Commerce, voir Annexe "A".

Le Conseil recommande aussi que l'entente initiale soit d'une durée de cinq ans.

Pour faciliter le transfert des étudiants du Collège Ste-Anne et l'intégration efficace dans l'Université de Moncton, le Conseil recommande également:

- 1 - Que l'Université de Moncton soit représentée au Conseil Académique du Collège;
- 2 - Que le Collège et l'Université échangent, au niveau des départements, les syllabi des cours ainsi que les copies des Questionnaires d'examens dans les différentes matières concernées;
- 3 - Que lors de l'embauche des professeurs réguliers, le Collège Sainte-Anne tienne compte des critères de qualifications professionnelles de base exigés par l'Université de Moncton.

Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Eugène Richard que l'on accepte en principe le projet d'entente entre le Collège Sainte-Anne et l'Université de Moncton, Quitte à ce qu'un comité en fasse la rédaction finale. Adopté avec une abstention.

Le Recteur du Collège Sainte-Anne remercie les membres du Sénat de l'invitation et dit Qu'il ne voit aucun problème à ce que les étudiants du Collège Sainte-Anne rencontrent les exigences de l'Université de Moncton.

3 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

Monsieur Schweiger donne un résumé des points suivants: Admissions

Il y a au delà de 2000 étudiants d'inscrits et il n'y a aucune difficulté prévue pour atteindre un total de 2,300 étudiants. (Voir Annexe "B").

Corps professoral

Des 183 postes autorisés, il en reste un à combler. Au point de vue qualifications, 40% des professeurs ont le doctorat, ce qui est une amélioration sur l'année dernière.

3 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT - suite

Il y a 19 assistants (étudiants gradués) d'embauchés, qui donneront des cours sous la supervision d'un professeur.

Faculté des Arts

Les recommandations de la Faculté des Arts sont présentées à titre d'information seulement.

Le Comité des programmes va étudier sérieusement les recommandations de la Faculté des Arts et celles-ci seront présentées à la prochaine réunion du Sénat.

Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par M. Eugène Richard que le rapport du Vice-recteur à l'enseignement soit reçu. Adopté.

4 - REGLEMENTS ACADEMIQUES

Il est proposé par M. Rafaël Candela et appuyé par M. Fernand Girouard que l'on accepte les conditions d'admission pour l'année académique 1972-73 telles qu'amendées selon les modifications proposées. (Voir Annexe "C") Adopté.

5 - L'ECOLE DE COMMERCE

Il est proposé par M. Léandre Bourque et appuyé par M. Jean Cadieux que l'on accepte la proposition suivante:

"Vu qu'un grand nombre d'étudiants gradués en Commerce se dirigent vers la fonction publique;

"Vu que les étudiants ainsi que le personnel de la fonction publique demandent d'introduire des cours en administration publique;

"L'Ecole de Commerce recommande, pour l'année 1971-72, d'ajouter en 4e année le cours SP-3601 - Administration Publique I (3 crédits). Adopté.

6 - RAPPORT DE LA FACULTE DES SCIENCES

M. Victor Ross présente un rapport de l'expérience d'évaluation continue durant l'année 1970-71 dans le Département de Génie.

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par le Père Maurice Chamard que le rapport de la Faculté des Sciences concernant l'évaluation continue soit reçu. Adopté.

M. Ross présente également la recommandation du Conseil de la Faculté des Sciences d'accepter le programme proposé pour les études en Génie Civil et en Génie Industriel.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Léonard LeBlanc que la recommandation du Conseil de la Faculté des Sciences concernant le programme proposé au Département de Génie soit acceptée. Adopté.

7 - DIVERS

Journées d'information

M. Schweiger donne quelques explications quant aux journées d'information pour les nouveaux professeurs et ceux qui retournent de congé qui auront lieu les 2 et 3 septembre 1971.

7 - DIVERS - suite

M. Robert Léger, représentant du Collège de Bathurst, fait part aux membres du Sénat que d'est la dernière réunion A laquelle il peut assister, vu qu'il retourne aux études.

Commission de planification académique

Les membres de la Commission de planification académique ont rencontré les membres du Sénat et Mgr Lafrenière a expliqué que la première partie du rapport devrait être expédiée au cours de la semaine du 15 septembre 1971. La deuxième partie du rapport serait prête vers la fin de l'année 1971.

Ajournement.

(Signé) Me Adélarde Savoie, Président

(Signé) Léandre Bourque, Secrétaire